



Le Fonds international de développement agricole (FIDA)

SUJET DE LA COMMISSION

Comment lutter contre l'exploitation des terres par les multinationales ?

Les multinationales ont pour but de faire du profit, elles veulent réaliser des économies d'échelle en s'étendant au-delà du marché intérieur. Cela permet aux entreprises de profiter d'avantages en ce qui concerne les coûts et d'améliorer le rendement de leurs investissements. Et pour satisfaire ses besoins les multinationales doivent passer par l'exploitation des ressources dans certains pays, notamment dans les pays qui ont un niveau de développement faible.

La nature des ressources.

Il y a plusieurs types de ressources :

Les ressources renouvelables proviennent de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent. Ces ressources sont souvent à la fois des sources d'énergie (exemples : soleil, eau, biomasse, etc.) et des éléments essentiels aux activités et à la vie humaine : (exemple : l'eau sert à l'irrigation, à la boisson, etc.)

Les ressources non renouvelables sont constituées des éléments naturels qui sont formés à l'échelle géologique au cours de millions d'années. Il s'agit des matières premières minérales (exemples : aluminium, lithium, nickel, etc.) et des combustibles fossiles (exemples : charbon, pétrole, gaz).

Ressources humaines, un groupe de personnes qui constituent la main-d'œuvre d'une organisation ou société.

Les terres rares sont des métaux et des composés métalliques utilisés dans un grand nombre de procédés de fabrication de haute technologie, notamment de technologies récentes ou « d'avenir » : batteries, écrans, téléphones portables, ampoules basse consommation, véhicules hybrides,

rotors d'éoliennes, missiles, imagerie médicale.

II) Les conséquences de l'exploitation de ces ressources des pays sous-développés / en développement.

Les besoins en ressources naturelles croissent fortement or, une exploitation excessive des ressources naturelles conduit à l'épuisement de certaines d'entre elles :

Comme l'eau douce est inégalement répartie à la surface du globe, certains comportements à l'échelle individuelle ou planétaire en font une ressource menacée (exemples : gaspillages, irrigation irraisonnée des cultures, etc.).

La biodiversité au sein des écosystèmes est diminuée par des exploitations massives (exemples : surpêche, déforestation, etc.).

L'utilisation massive des combustibles fossiles (exemples : industrie, chauffage, transports, etc.) conduit à un épuisement progressif des réserves disponibles.

L'utilisation de certains minerais (exemples : aluminium, lithium, etc.) pour la fabrication des smartphones, de composants électroniques et d'autres objets entraîne leur raréfaction.

La production en masse d'aujourd'hui nécessite une grande main d'œuvre qui devra être la moins coûteuse possible pour que les entreprises en profitent plus. Et c'est surtout dans les pays les moins développés que l'on retrouve les travailleurs les moins chers donc avec le petit salaire qu'ils gagnent, leurs conditions de vie ne sont pas les meilleures.

Les conséquences de la surconsommation des ressources naturelles sur le monde.

L'exploitation non durable des ressources naturelles dégrade les zones de vie des populations humaines et altère leur santé, de plus l'Homme extrait plus de ressources que les populations ne peuvent supporter via le renouvellement naturel. Cela a donc des conséquences écologiques directes (causes d'extinctions, dérives génétiques, consanguinité...) mais également, de manière indirecte, des conséquences économiques.

Alors dû à cette surexploitation, environ 11 % de la population mondiale reste sous-alimentée.

Les ressources naturelles sont celles que la planète nous offre sans intervention humaine. Ils sont essentiels à notre survie, mais s'ils sont consommés à un rythme plus rapide que leur régénération naturelle, comme c'est le cas actuellement, ils peuvent s'épuiser. Il est important de les conserver et de les consommer avec modération, sinon les conséquences qui s'ensuivent seront extrêmement dures pour nous, et affectent profondément nos conditions de vie.

Pour élaborer, le plus gros problème avec la surconsommation est que nous enlevons de la nature à un rythme alarmant. On oublie souvent que nous ne sommes pas les seuls habitants de cette planète, et qu'en nous privant de la nature, nous entraînons la disparition d'habitats pour des milliers d'espèces animales et végétales. Actuellement, il en existe plus de 30 millions d'espèces dans le monde, et l'Union internationale pour la conservation de la nature déclare que plus de 31 000 espèces sont menacées d'extinction. Il est important de noter que leur extinction et la perte d'habitats naturels affectent directement notre écosystème, et affectera donc, à terme, nos vies.

Que nous le sachions ou non, nous contribuons tous en permanence à l'épuisement des ressources naturelles dans notre quotidien. L'agriculture qui produit nos aliments et nos boissons, ainsi que les vêtements que nous portons, dépend en grande partie des ressources naturelles, notamment la terre, le sol et l'eau, ainsi que des services écosystémiques comme la pollinisation. Les produits et services que nous produisons dépendent également de la combustion de combustibles fossiles tels que les bobines, le pétrole et le gaz pour générer l'énergie qui alimente les machines, les usines, les usines de transformation, le transport et l'utilisation de nombreux produits et services. Même des services comme la finance, l'éducation, la technologie et l'énergie qui sont construits et réduits à l'aide de ressources naturelles.

Pour résumer, la quantité de matériaux utilisés dans la production et la consommation continue d'augmenter au niveau mondial et le rythme auquel les matériaux sont extraits à l'échelle mondiale dépasse à la fois la croissance démographique et économique, ce qui signifie que nous utilisons plus de matériaux de manière moins efficace. Si les affaires continuent comme d'habitude, l'extraction mondiale des ressources augmentera de 110 % d'ici 2060.

En conséquence, cela a de nombreux impacts négatifs sur l'environnement.

L'un des plus connus est notamment le changement climatique, qui est causé par la combustion de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz pour créer l'énergie qui alimente des activités économiques comme celles citées précédemment

L'appauvrissement des ressources

Un autre problème dont nous devrions discuter est la pollution, qui cause de grands dommages aux systèmes d'alimentation, d'eau et d'air de la planète, qui à son tour nuit à la santé humaine ainsi qu'à la santé de la planète. Enfin, la quantité toujours croissante de terres qui doivent être utilisées pour la production et la consommation, telles que l'agriculture, l'extraction de matières premières, la foresterie ou les bâtiments et les infrastructures, signifie que nous devons surtout défricher les terres et supprimer tous les arbres et la végétation naturels.

Cela détruit la biodiversité de la vie végétale sur ces terres et nuit également à la vie des animaux et des insectes par la perte de leurs habitats. Et ce n'est même pas comme si ces ressources étaient utilisées à bon escient, puisqu'il est rapporté qu'il y avait plus de 2,01 milliards de tonnes de déchets dans le monde en 2016, et que d'ici 2050, ce nombre devrait augmenter de 70 %, soit 3,4 milliards de tonnes des déchets mondiaux. Tout ce gaspillage, et il y a toujours une pénurie de ressources naturelles, et pas moins de 828 millions de personnes se couchent le ventre vide chaque nuit. Essentiellement, toutes ces ressources sont extraites, pour être jetées. Presque comme si cela n'avait pas aussi un impact énorme sur notre situation socio-économique. La perte de ressources naturelles et les dommages environnementaux menacent de mettre des gens comme les agriculteurs au chômage.

De plus, il y aura une pénurie de nourriture et l'air et l'eau seront pollués, en particulier pour les habitants des pays pauvres, ce qui pourrait très probablement provoquer des conflits et des guerres majeurs, mettre en péril les droits de l'homme et nuire davantage à l'environnement et à la santé humaine dans le monde.

Les stocks des ressources naturelles peuvent s'appauvrir, en particulier en ce qui concerne les pêcheries. La Morue a par exemple été victime de surpêche dans les Grands Bancs de Terre-Neuve au Canada et les captures se sont effondrées dans les années 70. La quantité pêchée est passée de 810 000 tonnes en 1968 à 150 000 en 1977. En 1992, il est décidé de laisser la population de Morue se reconstruire en imposant un moratoire.

La destruction des habitats naturels

L'exploitation non durable des ressources halieutiques et forestières est aussi à l'origine de la perte d'habitats naturels. Dans le monde, la déforestation est grandement due au développement de l'agriculture : tandis que la valeur de la production agricole a quadruplé depuis 1970, la moitié de l'expansion agricole sur de nouvelles terres dans le monde a lieu au détriment des forêts.

L'extraction de sable littoral pose des problèmes d'érosion du trait de côte dans certains pays. L'exploitation de l'or en Guyane, y compris illégale, ou du nickel en Nouvelle-Calédonie impacte la santé humaine et la biodiversité.

L'extraction et l'utilisation des énergies fossiles, ainsi que la déforestation, sont les causes principales du changement climatique. La surexploitation peut aussi concerner les ressources en eau, en particulier pour l'irrigation. 75 % des ressources mondiales en eau douce sont consacrées à la culture ou l'élevage. Certains cours d'eau et zones humides peuvent ainsi se retrouver asséchés.

Cette exploitation des ressources cause finalement de multiples dégâts environnementaux comme la dégradation des sols, l'épuisement des ressources, la perturbation des écosystèmes, la pollution des sols et des eaux etc.

Les enjeux économiques

L'économie des pays en développement souffre énormément à cause des multinationales, en particulier un continent comme l'Afrique, avec le Gabon notamment, un pays qui n'avait pas les moyens d'extraire son propre pétrole (les produits pétroliers sont les plus exportés suivis des métaux et minerais.). Il a dû vendre ses terres fertiles à de grandes entreprises comme Total pour la France ou bien PetroChina pour la Chine.

Ces sociétés sont venues acheter la terre à des prix imbattables, ce qui n'est pas forcément mauvais pour le pays à court terme puisque cela représente un investissement important et rapporte donc de l'argent. Cependant, ce n'est pas soutenable à long terme car le pays perd ses ressources naturelles. Actuellement, nous parlons énormément de la Chine qui devient le premier pays en termes de commerce avec l'Afrique. La Chine a besoin de l'Afrique, de l'Éthiopie notamment, pour nourrir sa population de plus de 1,5 milliards d'habitants. Ce pays est attractif pour elle à cause des coûts salariaux dix fois inférieurs à la main-d'œuvre chinoise. La Chine a par ailleurs acheté plusieurs centaines d'hectares de terre agricole en Éthiopie pour faire pousser du riz et nourrir leur population. Certaines personnes ont dû quitter leur domicile par force ce qui a accru la pauvreté dans les rues et provoqué des rébellions envers le gouvernement, déstabilisant le pays.

Les conséquences pour ces multinationales sont qu'elles arrivent à avoir des produits à des prix bas et réalisent donc des économies. Par contre, pour les pays en développement, c'est un gain éphémère, car ils ne peuvent plus extraire et vendre leurs propres ressources naturelles et perdent énormément de terres à cause de la Chine et de sa consommation colossale.

Le Gabon, un pays d'Afrique en développement a aussi réalisé plusieurs échanges pour diversifier son économie. On sait que le Gabon a réalisé des ventes de son propre territoire avec d'autres

pays à cause des matières premières, mais il a aussi réalisé des échanges de territoires comportant des forêts importantes, durant la cession de 220925 ha de forêt le 03 janvier 2020 par exemple. Cela a causé une grande perte économique puisque le Gabon a perdu 750 milliards FCFA (monnaie africaine).

Au Gabon, environ 75 % de la superficie attribuée à l'exploitation forestière appartient aux chinois. Ces échanges ont forcément des effets positifs sur le Gabon comme par exemple l'explosion du taux d'emploi, qui a quadruplé entre 2010 et 2017 (3000 emplois en 2010 à 13000 emplois en 2017).

Cependant, pour le Gabon également, ces échanges lui sont bénéfiques pour des périodes courtes; en effet, les profits ne peuvent pas suffire au Gabon sur le long-terme.

Les enjeux environnementaux

L'exploitation non durable des ressources naturelles dégrade des zones de vie des populations humaines et altère leur santé. Elle détruit aussi des écosystèmes entiers et perturbe leur fonctionnement global, ainsi que tous les services écosystémiques qu'ils assurent. En effet, l'exploitation intensive des ressources de la Terre est l'un des 5 facteurs d'érosion de la biodiversité avec la fragmentation des habitats, le changement climatique, les pollutions et l'introduction d'espèces envahissantes.

La pollution de l'air, le sol et de l'eau menace notre santé. Relâchée dans l'air, l'eau et le sol, elle entraîne des pertes économiques importantes. Lorsque nous polluons l'atmosphère, nous polluons aussi les précipitations qui retombent sur nos plans d'eau et nos sols.

III) En quoi cette exploitation est-elle controversée ?

Les enjeux démographiques favorisant cette exploitation

La croissance démographique est l'augmentation de l'effectif d'une population au cours d'une période de temps donnée. En effet, lorsqu'une population augmente, une hausse des besoins humains (énergie, nourriture, services, etc.) est provoquée. Or, d'après des études statistiques, sur les 20 dernières années les pays subissant une croissance démographique exponentielle sont les pays pauvres, sous développés : les pays de l'Afrique subsaharienne ont les taux de croissance démographique les plus élevés du monde, soit des hausses de 3 % ou 4% annuellement. La satisfaction des besoins devient par conséquent inachevable et engendre des problèmes sociaux, environnementaux et économiques. Dans ce cas-là, les pays sous-développés, n'ayant pas les moyens d'exploiter leurs propres ressources, seraient le foyer des FTN des pays riches qui viennent exploiter ces ressources.

Exploitation intensive

Ces entreprises privées qui ne pensent qu'à satisfaire leurs intérêts comme payer moins d'impôts sur le revenu grâce au recours à leurs aimables paradis fiscaux ; à externaliser les coûts de leur

pollution, comme ceux des sols et des eaux contaminés, et à faire payer la population à leur place en embauchant des milliers de lobbyistes afin de lutter contre les syndicats pour maintenir au salaire vraiment minimum leurs employés ordinaires et au salaire maximum les patrons, et afin de mettre la main, pour pas cher, sur les services publics de la population, comme l'électricité, les chemins de fer, les compagnies aériennes, les aqueducs, les aéroports, les autoroutes, etc.

Les Occidentaux protègent leur économie et leurs entreprises locales de la mainmise étrangère.

Prenons l'exemple de l'exploitation chinoise en Afrique, la Chine n'est-elle pas en train de reproduire un scénario bien connu en enfermant l'Afrique dans son statut de terre exploitée et exploitable à merci ? L'acquisition à grande échelle de terres par la Chine, pour la production d'agrocarburants notamment, ne risque-t-elle pas de compromettre la sécurité alimentaire et d'exercer une nouvelle pression sur la paysannerie, tout en réhabilitant le modèle agro exportateur ?

Peu sensibles aux conditions de travail et à l'impact social, environnemental et sanitaire de leurs activités, nombreuses sont aussi les entreprises chinoises qui exploitent les vides juridiques, les failles des législations nationales et la faiblesse des organismes de contrôle, là où ils existent, pour accroître leur marge de profits.

Enfin, l'exploitation à grande échelle de ressources naturelles soulève un problème de « durabilité ». Qu'advient-il en effet du continent lorsque ces ressources s'épuiseront du fait de leur intense exploitation ?

Menace sur la santé des travailleurs et des peuples des pays exploités

Les hydrocarbures et autres substances organiques trouvées dans le pétrole peuvent contaminer les sols de surface. Les particules de sol atteintes, se font porter par le vent hors des sites et deviennent alors une source d'exposition primordiale pour les populations voisines qui les absorbent par inhalation ou par ingestion. Il semblerait alors que de telles expositions sont capables d'engendrer des perturbations génotoxiques ou métaboliques, avec effets chroniques à durée indéterminée.

Les travailleurs font donc face au plus grand risque en restant dans ces zones toxiques sans durée d'exposition précise.

D'autre part, en cas de contact entre porteur de particule de pétrole et source d'eau, une intoxication totale du village serait engendrée. En effet, les études démontrent que plusieurs habitants et travailleurs peuvent se trouver atteints de céphalées, de problèmes respiratoires... suite à une exposition prolongée et directe à ces matières. Les cas de cancer quant à eux se multiplient aussi dans les zones d'exploitation de pétrole. Ces pollutions portent aussi d'importants effets sur la fertilité et la mortalité tout comme sur les problèmes de peau causés par les empoisonnements au mercure et au cyanure, produits normalement utilisés dans les activités minières.

Des exploitations qui menacent la démocratie dans ces pays

Les pays Occidentaux vont souvent cibler des pays dit être "libres", mais qui restent soumis aux ordres des plus forts, notamment la Colombie, le Guatemala, le Salvador, le Pérou et d'autres qui compromettent régulièrement les droits des individus et de leur population, en restant totalement ouverts à l'investissement étranger dans tous les domaines, bien qu'il soit en désavantage au pays et son peuple. Les Occidentaux vont moins se diriger vers les pays qui s'intéressent à l'intérêt

général du pays plutôt que l'intérêt particulier, des pays qui adoptent des politiques " socialistes " afin de mieux répartir la richesse et qui développent l'économie et la sécurité nationale par des prises de participation du gouvernement dans des secteurs qui, de droit, appartiennent ou devraient appartenir à la population, comme la forêt, les terres, les mines, le pétrole, le gaz, les services publics (électricité, aqueducs et eau, ponts, autoroutes, ports, aéroports et les programmes sociaux comme la santé, les garderies et l'éducation).

Pour obtenir ce qu'ils veulent et pouvoir contrôler ces pays et les exploiter, les pays étrangers dits développés vont tout faire pour renverser, même par la force militaire, ces gouvernements (parfois dits « socialistes ») qui se battent dans leurs pays pour leur indépendance et contre l'exploitation occidentale. C'est ainsi que sont provoqués une partie des putschs et assassinats de chefs d'État en Afrique, les pays occidentaux y jouant un rôle majeur à leur profit.

LEXIQUE

Droit des peuples

Principe issu du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, =>indépendamment de toute influence étrangère.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a d'abord été associé au principe d'autodétermination dans le cadre du processus de décolonisation. Notons que l'autodétermination confère le pouvoir de se donner à soi-même sa propre détermination, de pouvoir choisir ce qui correspond à ses aspirations personnelles. Il repose sur une dialectique associant exercice du pouvoir, accord des gouvernés et libération d'une domination étrangère.

Le droit des peuples est aussi équivoque que fondamental. En effet, il tend à tirer, de l'idéal démocratique, des conséquences pratiques : il met le droit international au service d'intérêts politiques parfaitement respectables.

De nos jours, le droit des peuples, ou plus précisément le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, est considéré comme une continuité de la doctrine révolutionnaire et démocratique des droits de l'Homme, proclamée au XVIIIème siècle. Par ailleurs, la charte de l'ONU mentionne ce droit des peuples comme étant un de ses buts fondamentaux.

Ressources

Une ressource naturelle peut être renouvelable à l'échelle humaine (biomasse animale ou végétale, eau) ou non (ressources métalliques, minéraux, ressources énergétiques fossiles, uranium). Le terme « ressource » désigne la mise en valeur d'un capital, dit naturel (ressources minérales, énergétiques, ressources en eau, ressources forestières... mais aussi avantages de localisation) ou encore matériel (machines, etc.), exploité par une société donnée à un moment donné dans le but de créer des

richesses. Ajoutons également que ces ressources ne peuvent exister sans les besoins de la société. Cela veut donc dire que toute ressource est donc créée et non découverte.

D'autant plus que les ressources naturelles peuvent générer une croissance durable et réduire ainsi la pauvreté, notamment en vue de réaliser les objectifs du millénaire pour le développement gestion des ressources naturelles dans le but d'une croissance économique pro-pauvres (**définie comme toute croissance qui réduit la pauvreté**) sur le long terme. Exemple : l'extraction de minéraux met en jeu des ressources non renouvelables pour pouvoir créer des richesses dans une perspective à long terme. Ceci dit, il faut donc veiller à ce qu' une partie des ressources soit convertie en d'autres formes de capital (**humain, social, financier et manufacture**) cela serait susceptible d'offrir des revenus économiques durables à long terme.

Pays pauvres

Un pays pauvre est un pays dont le niveau de développement est faible et dans lequel la population vit difficilement. Son économie est vulnérable. Il n'a pas les moyens d'utiliser ou extraire ses ressources. Il reçoit peu d'IDE (Investissements directs étrangers) et ses exportations sont faibles. C'est un pays à l'écart de la mondialisation avec cependant des perspectives de développement fondées notamment sur les richesses du sous-sol. Ces pays pauvres représentent 85% de la population mondiale. Le développement des pays pauvres passe par des changements économiques qui permettront une amélioration du niveau de vie de leur population.

Grandes multinationales

Une multinationale est une entreprise qui réalise des activités dans d'autres pays que son pays d'origine (exploitation de ressources, production de biens ou de services, recherche et développement, etc.).

Une firme transnationale est une entreprise qui a son siège social dans un pays d'origine et qui a créé des filiales dans un pays étranger.

Groupe industriel et financier dont les activités et les capitaux concernent plusieurs pays.

Entreprise possédant des filiales qu'elle contrôle entièrement ou en partie.

Organisation à caractère commercial qui produit des biens et des services en vue de générer un profit. Ces firmes se forment et se développent par des rachats, des fusions et des alliances stratégiques. Elles sont donc des conglomérats (= ensemble d'entreprises réunies par des liens juridiques et financiers) qui cumulent des capitaux et des sommes importantes. Certaines firmes possèdent des capitaux si importants qu'elles imposent des prix ou obligent des gouvernements à mener des actions déterminées.

Ces firmes peuvent aussi être utiles pour des transferts de technologies.

Contexte politique

Les compagnies multinationales se sont développées avec ce commerce massif. Pour être considérée comme une multinationale, la compagnie doit contrôler des entreprises et des filiales dans un ou plusieurs pays différents de celui où se trouve le siège social. Ses revenus sont aussi importants dans

son propre pays que dans les pays étrangers. Leurs actions suscitent des espoirs de réduction de la pauvreté, d'aide au développement, de lutte contre la malnutrition ou des maladies, et ouvrent des perspectives nouvelles dans un domaine où les politiques publiques, les organisations internationales et les recherches dans le champ de l'économie du développement connaissent un relatif échec ou font aveu d'impuissance.

Prenons l'exemple de la Chine qui est actuellement la deuxième puissance économique mondiale et ses relations commerciales avec l'Afrique ne cessent de croître, avec des investissements de 120 milliards de dollars américain en 2012, mais ce travail sera abordé sous l'angle de l'Afrique et son modèle de développement, ainsi que l'apport de la Chine dans cette démarche.

La mondialisation, une opportunité pour les FTN

Les développements récents de la mondialisation sont liés à l'internationalisation des activités des entreprises. Les firmes transnationales, comme d'autres acteurs, jouent un rôle croissant dans la mondialisation. Elles nouent, à leur avantage, des liens de complémentarité, d'échanges et de concurrence entre les territoires.

La Terre, planète aux innombrables ressources, représente une véritable source d'approvisionnement. En effet, les matières premières constituent aujourd'hui 70% du tonnage transporté. De plus, grâce aux nombreuses terres qui contiennent plusieurs ressources, l'accaparement des terres est de plus en plus courant. D'ailleurs, IMERYS, entreprise française, est parmi les leaders mondiaux du talc, possédant un chiffre d'affaires de près de 4 milliards d'euros.

Ces abondantes ressources représentent un avantage considérable pour les FTN : elles peuvent produire plus et à moindre coût. Ainsi, plusieurs stratégies se sont vues être développées telles que le travail à la chaîne, une stratégie qui favorise la quantité du produit à la qualité, une stratégie qui renie également le bien-être des ouvriers. S'ajoutent aux conditions de travail les plus avantageuses les conditions fiscales les plus avantageuses : les FTN regroupent effectivement 30% des IDE (investissements d'une entreprise vers une entreprise étrangère) des firmes.

La mondialisation, un danger pour les FTN

Bien que la mondialisation soit une opportunité pour ces firmes transnationales, elle reste tout aussi un danger. La mondialisation est la cause d'une très forte concurrence entre les FTN (ex : Boeing et Airbus). De plus, comme nous le remarquons, la majorité des FTN se situent au Nord. Cela va entraîner une concurrence Nord-Sud, le Sud accueillant de nouvelles FTN telles que Tata, JBS ou Chinamobil. Bien évidemment, ces concurrences ne viennent pas sans conséquences puisque certaines entreprises s'effondrent. C'est le cas de Moulinex, ancien leader de l'électroménager, aujourd'hui en déclin et endetté à cause de cette même concurrence.

Stratégies employées

Stratégie diplomatique : les FTN les plus puissantes sont aujourd'hui des acteurs géopolitiques incontournables, elles dominent tant que la place de l'Etat devient elle-même menacée —> 2005 : privatisation des autoroutes en France, sous le gouvernement Chirac, des autoroutes concédées aux entreprises Vinci, Efrage ou encore Abertis.

Stratégie d'approvisionnement : filiales créées à l'étranger pour ainsi profiter des matières premières nécessaires à la production —> Michelin avait acheté des plantations d'hévéas, en Amérique du Sud, et ce pour le caoutchouc.

stratégie de marché : la production est réalisée dans le pays d'accueil pour toucher plus facilement les consommateurs locaux —> Au Brésil, des entreprises Renault sont installées afin de fabriquer des modèles spécifiques à ce marché.

stratégie de rationalisation : délocalisation d'une partie ou de l'entièreté de l'entreprise pour profiter d'une production à des prix plus faibles —> Les ouvriers Apple en Chine.

Problématique : comment assurer le respect du droit des peuples dans l'exploitation des ressources des pays pauvres par les grandes multinationales ?

La question de l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires soumis à une domination étrangère a toujours fait l'objet de polémiques. La recherche des matières premières est souvent citée comme l'une des principales motivations de la colonisation européenne de l'après révolution industrielle. En Afrique par exemple, les puissances coloniales européennes visaient, dès la seconde moitié du XIXe siècle, à bénéficier du maximum d'avantages économiques, notamment en ce qui concerne les matières premières. Il y a lieu de souligner que l'interaction du droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles, consacré par la Résolution 1803, et du droit des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles, consacré par les deux Pactes internationaux, avec les territoires occupés, apparaît souvent dans la terminologie utilisée par les organisations internationales dans leur examen de la situation dans ces territoires.

En effet, l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires soumis à une occupation belligérante fait toujours l'objet d'inquiétudes de la communauté internationale. L'Assemblée générale de l'ONU adopte régulièrement, depuis des décennies, des résolutions intitulées « Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles ». En vertu de ces résolutions, l'organe plénier des Nations Unies réaffirme constamment « les droits inaliénables du peuple palestinien et de la population du Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles, notamment leurs terres et les ressources en eau et en énergie ». Suite à l'occupation anglo-américaine de l'Iraq en 2003, le Conseil de sécurité a souligné « le droit du peuple irakien de déterminer librement son avenir politique et d'avoir le contrôle de ses ressources naturelles ». Peu avant et face à l'occupation d'une partie du territoire de la République Démocratique du Congo par les forces armées ougandaises, le Conseil de

sécurité avait réaffirmé en février 2000 « la souveraineté de la RDC sur ses ressources naturelles », tout en prenant note « avec préoccupation des informations faisant état de l'exploitation illégale des richesses du pays et des conséquences que ces activités risquent d'avoir sur la sécurité et la poursuite des hostilités ». La question a même fait l'objet d'un arrêt de la Cour Internationale de Justice en 2005. L'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental fait également polémique depuis qu'un Accord de pêche a été conclu en 2005 entre le Maroc et l'Union Européenne. Le Protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière, qui fait partie intégrante de l'Accord de Pêche, a expiré le 27 février 2011 mais le Parlement Européen a refusé, en date du 14 décembre 2011, de donner son approbation à la conclusion d'un nouveau Protocole, en raison, entre autres, de la question de savoir s'il profite ou non au peuple du Sahara occidental. Par la suite, le Maroc et l'Union Européenne ont conclu le 18 novembre 2013 un nouveau protocole, qui a fait l'objet de deux requêtes, devant la cour

de justice de l'union européenne ; dans les deux requêtes l'union européenne a été accusé d'avoir violé un certain nombre de droits internationaux, notamment les règles du droit international humanitaire et le droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles. Les requérants ont en effet fondé leurs arguments sur le fait que le Sahara occidental est à la fois un territoire soumis à une occupation belligérante et un territoire inscrit par l'ONU sur la liste des territoires non autonomes. Les informations qu'on a relatées, certes d'une manière superficielle (résolutions des organes de l'ONU et contentieux devant les juridictions internationales), illustrent néanmoins le constat préliminaire selon lequel le cadre juridique applicable à l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires occupés et les territoires non autonomes est souvent non respecté, d'où l'intérêt d'examiner l'apport et les incidences du droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles dans le contexte de ces deux catégories de territoires.

La crise du capitalisme mondial a exacerbé la ruée vers les ressources naturelles des pays du Sud, particulièrement celles de l'Afrique. Cette ruée se fait sous des formes diverses, en particulier par des interventions dans les régions riches en ressources énergétiques (pétrole et gaz). C'est un moyen d'assurer la mainmise des entreprises occidentales sur les ressources du pays. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le continent possède 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de celles de diamant, 40 % de celles de chrome et 28 % de celles de manganèse. En plus, 19 pays d'Afrique au sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux. L'Afrique possède quelques-unes des plus importantes réserves de pétrole. Dans la région du golfe de Guinée (Angola, Guinée équatoriale, Nigeria, Congo, Gabon), se trouvent près des trois quarts des réserves pétrolières africaines. Cela explique que cette région soit la cible des compagnies pétrolières occidentales (comme Exxon Mobil, Shell, BP, Elf, etc).

Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (en anglais *United States Africa Command* ou AFRICOM) est un commandement unifié pour l'Afrique, créé par le Département de la défense des États-Unis en 2007 et entré en fonction en 2008. Il coordonne toutes les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur ce continent. Les motivations pour la création de ce projet sont

double : 1) La géopolitique du pétrole, pour pouvoir exploiter les ressources pétrolières dans le Golfe du Guinée et réduire la dépendance de l'Amérique aux réserves du Moyen-Orient ; 2) la compétition économique contre la montée en puissance de la Chine sur le continent Africain.

Les multinationales s'accaparent de terres dans des objectifs économiques, le Gabon est touché par l'exploitation de kevazingo, un bois précieux très prisé en Asie et interdit d'exploitation au Gabon, impliquant plusieurs sociétés chinoises et des responsables politiques. Des plantations d'arbres artificiels (palmiers à huile) remplacent les arbres naturels pour en faire de la pâte à tartiner. En France, dans les Vosges, Nestlé et Vittel sont accusés de puiser dans les ressources d'eau minérale, cela cause l'épuisement de la nappe et de la pollution plastique. Au Pakistan et dans d'autres pays en développement, Nestlé s'accapare de l'eau sans

payer les habitants pour la vendre en bouteille, qui se retrouvent forcés à boire de l'eau sale. Au Brésil, les entreprises défrichent la forêt amazonienne où vivent les populations indigènes dans le but de récolter du bois et de l'exporter aux 4 coins du monde, ou bien encore agrandir les terrains agricoles. En Afrique, les marques technologiques cherchent à extraire ce minerai précieux (téléphone, voiture...). Creusées au milieu d'un océan de misère, les mines du Sud-Est congolais concentrent les trois quarts de la demande mondiale de cobalt, un métal hautement stratégique utilisé dans les batteries électriques et désormais crucial pour la transition énergétique mondiale. L'arrivée de la Chine, qui fait main basse sur les mines du pays sur fond d'explosion de la demande, n'a guère amélioré le quotidien de la population locale. Travail des enfants, exploitation et impunité règnent plus que jamais dans l'extraction de « l'or bleu ».

Les entreprises multinationales telles que Apple, Nestlé, Samsung et Ikea cherchent la rentabilité, et pour cela, ils exploitent les matières premières et la main d'œuvre des pays pauvres. Une meilleure proximité de ces ressources pousse les entreprises à se délocaliser dans les différents pays exploités. Mais cette exploitation suscite des problèmes portant atteinte à la liberté et le bien-être des populations locales. Dans le cas des entreprises technologiques, la construction des produits nécessite des matériaux rares tels que le cobalt, le lanthane, le néodyme, etc... Or, ces derniers ne sont présents que dans certains pays donnés et notamment les pays pauvres africains, riches en métaux rares. Ainsi, pour s'en procurer, des projets d'excavation sont mis en place par l'entreprise, en mobilisant notamment les ouvriers du pays exploité travaillant à un salaire allant jusqu'à 20 euros par mois ou moins. Ce qui donne lieu à une maltraitance extrême de ces derniers.

Ces multinationales exploitent aussi la main-d'œuvre infantile en République Démocratique du Congo par exemple, dans laquelle des mines de cobalt faisant travailler des enfants auraient fait partie de la chaîne d'approvisionnement de géants de la technologie. Samsung, Apple, et Microsoft mais aussi des constructeurs automobiles comme Volkswagen ou Daimler AG (Mercedes, Smart, ...). L'assemblage des produits nécessite également une main d'œuvre rentable ce qui pousse l'entreprise à chercher en dehors de leur propre pays. Du point de vue du pays exploité, on peut comprendre pourquoi une telle opération a pu avoir lieu. Tout d'abord les entreprises multinationales avec un budget assez élevé ont la possibilité d'offrir une somme importante aux pays dans leurs contrats pour permettre l'exploitation de leurs ressources. En même temps, cela peut être un moyen de créer des emplois. Mais cet échange s'avère être souvent plus bénéfique à l'entreprise qu'au pays exploité, comme le cas de Shell et du Nigeria. En effet, L'exploitation pétrolière par Shell et les autres entreprises pétrolières dans le delta du Niger a causé depuis plusieurs décennies de graves dommages à l'environnement et menace considérablement les droits humains des populations locales, privées de leurs moyens de subsistance traditionnels. Ainsi, afin d'assurer le respect des droits du peuple, certaines multinationales (telles que Bolloré en Côte d'Ivoire, Total au Nigeria, Compagnie fruitière au Cameroun, AREVA au Niger, etc.) mettent en place la pratique de la Responsabilité sociale des entreprises popularisée par l'initiative Global Compact de l'ONU, invitant les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un

ensemble de dix valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la pauvreté.

Il y a des cas intéressants de partenariat entre des ONG et les multinationales basées en Afrique dans le cadre d'une politique RSE. Le cas de Total, en partenariat avec l'ONG Pro-Natura dans le Delta du Niger. En confiant une partie de ses activités sociétales à cette ONG, l'entreprise offre la possibilité aux populations des zones de production pétrolière offshore de devenir les actrices de leur propre développement. Mais dans beaucoup des cas, ces partenariats accroissent les risques que l'entreprise crédibilise son image par son adhésion aux financements d'activités d'intérêts collectifs, sans qu'un contrôle rigoureux ne soit effectué quant au respect des engagements pris. La mise en place de cette politique en Afrique pourrait être mise en question. Elle pourrait servir à crédibiliser les entreprises mises en cause par les organisations nationales et internationales qui dénoncent leurs faibles engagements sociétaux plutôt que de servir les droits des peuples exploités et le développement de leur pays. Cette ambiguïté est présente au Niger, pays ayant une ressource abondante d'uranium exploitées par deux filiales du groupe nucléaire français AREVA, mais avec l'un des IDH les plus faibles du monde d'après les rapports mondiaux du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Ainsi, malgré le fait que l'uranium représente environ 63,5 % des exportations totales du pays (Institut national de la statistique, 2010), très peu d'emplois qualifiés ont été proposés par le groupe aux individus issus de la région, ce qui montre le manque de respect du droit des peuples du Niger de la part des multinationales.

Un cas intéressant serait celui de la Chine. Après la décolonisation, les relations entre la Chine et certains pays d'Afrique se sont vues renforcées. L'une des raisons principales est l'adhérence de la part de certaines nations africaines au bloc de l'est, dont faisait partie la RPC (République Populaire de Chine) durant la guerre froide, mais surtout pour cet aspect de "Tiers-monde" qui apparaît un peu plus tard, dont feront partie ces nations africaine et la Chine, une sorte de troisième bloc qui n'est affilié à aucune des deux grandes puissances. La Chine avait soutenu des mouvements d'indépendance et offert la construction d'infrastructures par besoin d'alliés. Ces relations perdurent aujourd'hui et forment un modèle particulier, d'autant plus que la Chine devient de plus en plus puissante. La Chine tient aujourd'hui un discours d'alliance Sino-Africaine contre l'Occident, et elle est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale. Entre 1995 et 2017, le montant des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine est passé de 3 à 143 milliards de dollars, ce qui montre bien un développement duquel on ne peut séparer cette alliance évoquée. Surtout pour les nations africaines, puisque ce montant, quoique minimal pour la Chine, est plutôt avantageux pour les nations africaines impliquées. La Chine est maintenant, de manière générale, le premier partenaire économique du continent africain, avec plus de 40% des échanges. La nouvelle route de la soie est créée. Cela soulève une question importante, la dépendance de certains États africains face à la Chine, et également une question de rentabilité et d'équité pour le continent. En effet, malgré les prêts chinois envers certaines nations, un endettement est tout de même présent, par exemple au Zimbabwe ou au Mozambique. Cette relation est-elle gagnant-gagnant ? Pour la Chine, l'Afrique est un débouché par lequel elle peut obtenir des intérêts et pour l'Afrique, cette relation est une opportunité pour assurer la croissance et le développement du continent,

notamment au niveau des infrastructures. Nous revenons donc à ce questionnement sur l'indépendance ou non de l'Afrique face à la Chine. Certes, les économies du monde sont interconnectées et sans globalisation des relations, rien d'une ampleur telle qu'aujourd'hui ne serait possible, mais, la liberté de choix des États et de leurs peuples reste importante, le contrôle par une autre puissance est mal vu. Au niveau politique, l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir marque l'envie chinoise d'être la grande puissance mondiale. Le soft power est l'arme la plus utilisée pour charmer les nations africaines. Aujourd'hui, il y a presque autant d'instituts culturels mandarins que d'instituts culturels français sur le continent (les « instituts Confucius »). La Chine se sert également du fait qu'elle n'a pas eu de passé colonial avec l'Afrique contrairement à l'occident. Elle crée même des bases militaires comme à Djibouti, tout comme les grandes puissances mondiales l'ont fait. L'Afrique se transforme donc en un simple terrain de jeu pour la Chine et les peuples sont les premiers à subir cette influence.

Un autre cas intéressant est celui du Niger. En 1976, est créée la Compagnie générale des mines, avec un capital de 4,7 milliards de francs. Elle succède à la « direction de la production » du CEA et englobe toutes les activités de production d'uranium du Commissariat à l'Énergie atomique, à savoir l'exploitation de l'uranium en France et en Afrique francophone, et notamment au Niger. En 2007, Areva est accusé par le gouvernement nigérien de connivence avec la nouvelle rébellion Touareg du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) qui opère dans les régions septentrionales du Niger. Le Niger et Areva avaient toutefois renouvelé jusqu'à fin 2007 les accords qui les lient. Le prix de l'uranium va augmenter et le Niger va pouvoir vendre directement pour son propre compte 300 tonnes sur le marché. La même année, la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC) s'associe à l'État nigérien pour exploiter l'uranium dans la région d'Azelik. Areva a annoncé à la mi-janvier 2008 des investissements majeurs (plus d'un milliard d'euros) sur la mine à ciel ouvert d'Imouraren, et la conclusion d'un accord avec les autorités nigériennes. Il est ainsi prévu de créer des emplois directs sur ce site qui devrait devenir la plus grande mine d'uranium d'Afrique de l'Ouest.

Mais quelles solutions à ce problème ? Tout d'abord, il doit y avoir une stabilité politique. Lutter contre la corruption aux niveaux national et international continue d'être un sujet d'une grande importance pour l'ONU et ses États Membres avec l'intolérance à l'égard la corruption augmentant dans le monde. À l'occasion de la première Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international, qui s'est tenue le 24 septembre 2012, les Chefs d'État et de gouvernement ainsi que les chefs de délégation ont adopté une Déclaration politique importante par consensus qui souligne l'importance fondamentale de l'état de droit pour le dialogue politique et la coopération parmi tous les États et le développement des trois principaux piliers sur lesquels l'ONU est construite : la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le développement. Il est également important de réagir rapidement. Les organisations mondiales devront désormais mettre en place des règlements à suivre afin de contrôler les multinationales. On pourrait, par exemple, créer une taxe pour ces entreprises qui délocalisent vers les pays ED pour les inciter à ne pas le faire. On

pourra même mettre en place des quotas pour leur production et des réglementations concernant le salaire minimum payé. Il est aussi important de préciser que les habitants doivent passer à l'action pour éviter ce genre de problème. Le peuple autochtone de ce pays ED doit prendre action et manifester lorsqu'il le faut.

Le «land grabbing» est le phénomène de prise de contrôle de terres agricoles par des investisseurs étrangers. D'après l'ONU, 30 millions d'hectares de terres agricoles dans le monde, avec la plupart d'entre eux dans des pays en développement, sont passés sous contrôle étranger de 2006 à 2009. Selon la banque mondiale en septembre 2010, les investisseurs ont manifesté un intérêt pour plus de 40 millions d'hectares de terres agricoles avec les trois quarts d'entre elles situées en Afrique subsaharienne. De plus, il concerne non seulement des terres mais également d'autres actifs agricoles comme des exploitations et des usines de transformation des produits alimentaires. Le «land grabbing» n'est pas véritablement un phénomène nouveau ; il a été largement pratiqué à l'époque coloniale, même s'il a récemment connu une accélération. Celle-ci souligne l'importance des préoccupations qui font que les actifs agricoles et en particulier les terres, sont devenus une ressource stratégique tels que le pétrole ou certains minerais. Ces appropriations à l'étranger comportent des risques réels pour les pays visés. Par exemple, sous certaines conditions, elles pourraient être porteuses de développement économique et social dans les régions concernées.

Le développement du «land grabbing» est principalement cause d'une demande alimentaire dynamique. En effet, la situation alimentaire sur Terre joue un grand rôle dans la prise de contrôle de terres à l'étranger. Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, la malnutrition, c'est-à-dire les personnes souffrant de carences alimentaires qualitatives touche actuellement plus de deux milliards de personnes alors que la sous-nutrition, c'est-à-dire une nutrition insuffisante sur le plan quantitatif, en concerne près d'un milliard. Ce nombre a même augmenté de plus de deux cents millions au cours des deux dernières décennies, avant de baisser à neuf cent vingt-cinq millions.

De même, l'augmentation des niveaux de vie et l'urbanisation croissante ont entraîné dans de nombreux pays émergents, notamment en Chine, une hausse de la demande alimentaire allant au-delà du seul effet de la croissance démographique. Beaucoup s'interrogent donc sur la capacité d'une planète peuplée de 6,8 milliards d'habitants en 2010 à en nourrir 9 milliards en 2050. De plus, un nombre croissant d'États ont mis en place au cours des années 2000 des politiques de consommation et de production de biocarburants utilisant des terres agricoles qui pourraient être destinées à des productions alimentaires.

de justice de l'union européenne ; dans les deux requêtes l'union européenne a été accusé d'avoir violé un certain nombre de droits internationaux, notamment les règles du droit international humanitaire et le droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles. Les requérants ont en effet fondé leurs arguments sur le fait que le Sahara occidental est à la fois un territoire soumis à une occupation belligérante et un territoire inscrit par l'ONU sur la liste des territoires non autonomes. Les informations qu'on a relatées, certes d'une manière superficielle (résolutions des organes de l'ONU et contentieux devant les juridictions internationales), illustrent néanmoins le constat préliminaire selon lequel le cadre juridique applicable à l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires occupés et les territoires non autonomes est souvent non respecté, d'où l'intérêt d'examiner l'apport et les incidences du droit de souveraineté permanente sur les ressources naturelles dans le contexte de ces deux catégories de territoires.

La crise du capitalisme mondial a exacerbé la ruée vers les ressources naturelles des pays du Sud, particulièrement celles de l'Afrique. Cette ruée se fait sous des formes diverses, en particulier par des interventions dans les régions riches en ressources énergétiques (pétrole et gaz). C'est un moyen d'assurer la mainmise des entreprises occidentales sur les ressources du pays. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le continent possède 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de celles de diamant, 40 % de celles de chrome et 28 % de celles de manganèse. En plus, 19 pays d'Afrique au sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux. L'Afrique possède quelques-unes des plus importantes réserves de pétrole. Dans la région du golfe de Guinée (Angola, Guinée équatoriale, Nigeria, Congo, Gabon), se trouvent près des trois quarts des réserves pétrolières africaines. Cela explique que cette région soit la cible des compagnies pétrolières occidentales (comme Exxon Mobil, Shell, BP, Elf, etc).

Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (en anglais *United States Africa Command* ou AFRICOM) est un commandement unifié pour l'Afrique, créé par le Département de la défense des États-Unis en 2007 et entré en fonction en 2008. Il coordonne toutes les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur ce continent. Les motivations pour la création de ce projet sont double : 1) La géopolitique du pétrole, pour pouvoir exploiter les ressources pétrolières dans le Golfe de Guinée et réduire la dépendance de l'Amérique aux réserves du Moyen-Orient ; 2) la compétition économique contre la montée en puissance de la Chine sur le continent africain.

Les multinationales s'accaparent de terres dans des objectifs économiques, le Gabon est touché par l'exploitation de kevazingo, un bois précieux très prisé en Asie et interdit d'exploitation au Gabon, impliquant plusieurs sociétés chinoises et des responsables politiques. Des plantations d'arbres artificiels (palmiers à huile) remplacent les arbres naturels pour en faire de la pâte à tartiner. En France, dans les Vosges, Nestlé et Vitell sont accusés de puiser dans les ressources d'eau minérale, cela cause l'épuisement de la nappe et de la pollution plastique. Au Pakistan et dans d'autres pays en développement, Nestlé s'accapare de l'eau sans

payer les habitants pour la vendre en bouteille, qui se retrouvent forcés à boire de l'eau sale. Au Brésil, les entreprises défrichent la forêt amazonienne où vivent les populations indigènes dans le but de récolter du bois et de l'exporter aux 4 coins du monde, ou bien encore agrandir les terrains agricoles. En Afrique, les marques technologiques cherchent à extraire ce minerai précieux (téléphone, voiture...). Creusées au milieu d'un océan de misère, les mines du Sud-Est congolais concentrent les trois quarts de la demande mondiale de cobalt, un métal hautement stratégique utilisé dans les batteries électriques et désormais crucial pour la transition énergétique mondiale. L'arrivée de la Chine, qui fait main basse sur les mines du pays sur fond d'explosion de la demande, n'a guère amélioré le quotidien de la population locale. Travail des enfants, exploitation et impunité règnent plus que jamais dans l'extraction de « l'or bleu ».

Les entreprises multinationales telles que Apple, Nestlé, Samsung et Ikea cherchent la rentabilité, et pour cela, ils exploitent les matières premières et la main d'œuvre des pays pauvres. Une meilleure proximité de ces ressources pousse les entreprises à se délocaliser dans les différents pays exploités. Mais cette exploitation suscite des problèmes portant atteinte à la liberté et le bien-être des populations locales. Dans le cas des entreprises technologiques, la construction des produits nécessite des matériaux rares tels que le cobalt, le lanthane, le néodyme, etc... Or, ces derniers ne sont présents que dans certains pays donnés et notamment les pays pauvres africains, riches en métaux rares. Ainsi, pour s'en procurer, des projets d'excavation sont mis en place par l'entreprise, en mobilisant notamment les ouvriers du pays exploité travaillant à un salaire allant jusqu'à 20 euros par mois ou moins. Ce qui donne lieu à une maltraitance extrême de ces derniers.

Ces multinationales exploitent aussi la main-d'œuvre infantile en République Démocratique du Congo par exemple, dans laquelle des mines de cobalt faisant travailler des enfants auraient fait partie de la chaîne d'approvisionnement de géants de la technologie. Samsung, Apple, et Microsoft mais aussi des constructeurs automobiles comme Volkswagen ou Daimler AG (Mercedes, Smart, ...). L'assemblage des produits nécessite également une main d'œuvre rentable ce qui pousse l'entreprise à chercher en dehors de leur propre pays. Du point de vue du pays exploité, on peut comprendre pourquoi une telle opération a pu avoir lieu. Tout d'abord les entreprises multinationales avec un budget assez élevé ont la possibilité d'offrir une somme importante aux pays dans leurs contrats pour permettre l'exploitation de leurs ressources. En même temps, cela peut être un moyen de créer des emplois. Mais cet échange s'avère être souvent plus bénéfique à l'entreprise qu'au pays exploité, comme le cas de Shell et du Nigeria. En effet, L'exploitation pétrolière par Shell et les autres entreprises pétrolières dans le delta du Niger a causé depuis plusieurs décennies de graves dommages à l'environnement et menace considérablement les droits humains des populations locales, privées de leurs moyens de subsistance traditionnels. Ainsi, afin d'assurer le respect des droits du peuple, certaines multinationales (telles que Bolloré en Côte d'Ivoire, Total au Nigeria, Compagnie fruitière au Cameroun, AREVA au Niger, etc.) mettent en place la pratique de la Responsabilité sociale des entreprises popularisée par l'initiative Global Compact de l'ONU, invitant les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un

ensemble de dix valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la pauvreté.

Il y a des cas intéressants de partenariat entre des ONG et les multinationales basées en Afrique dans le cadre d'une politique RSE. Le cas de Total, en partenariat avec l'ONG Pro-Natura dans le Delta du Niger. En confiant une partie de ses activités sociétales à cette ONG, l'entreprise offre la possibilité aux populations des zones de production pétrolière offshore de devenir les actrices de leur propre développement. Mais dans beaucoup des cas, ces partenariats accroissent les risques que l'entreprise crédibilise son image par son adhésion aux financements d'activités d'intérêts collectifs, sans qu'un contrôle rigoureux ne soit effectué quant au respect des engagements pris. La mise en place de cette politique en Afrique pourrait être mise en question. Elle pourrait servir à crédibiliser les entreprises mises en cause par les organisations nationales et internationales qui dénoncent leurs faibles engagements sociétaux plutôt que de servir les droits des peuples exploités et le développement de leur pays. Cette ambiguïté est présente au Niger, pays ayant une ressource abondante d'uranium exploitées par deux filiales du groupe nucléaire français AREVA, mais avec l'un des IDH les plus faibles du monde d'après les rapports mondiaux du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Ainsi, malgré le fait que l'uranium représente environ 63,5 % des exportations totales du pays (Institut national de la statistique, 2010), très peu d'emplois qualifiés ont été proposés par le groupe aux individus issus de la région, ce qui montre le manque de respect du droit des peuples du Niger de la part des multinationales.

Un cas intéressant serait celui de la Chine. Après la décolonisation, les relations entre la Chine et certains pays d'Afrique se sont vues renforcées. L'une des raisons principales est l'adhérence de la part de certaines nations africaines au bloc de l'est, dont faisait partie la RPC (République Populaire de Chine) durant la guerre froide, mais surtout pour cet aspect de "Tiers-monde" qui apparaît un peu plus tard, dont feront partie ces nations africaine et la Chine, une sorte de troisième bloc qui n'est affilié à aucune des deux grandes puissances. La Chine avait soutenu des mouvements d'indépendance et offert la construction d'infrastructures par besoin d'alliés. Ces relations perdurent aujourd'hui et forment un modèle particulier, d'autant plus que la Chine devient de plus en plus puissante. La Chine tient aujourd'hui un discours d'alliance Sino-Africaine contre l'Occident, et elle est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale. Entre 1995 et 2017, le montant des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine est passé de 3 à 143 milliards de dollars, ce qui montre bien un développement duquel on ne peut séparer cette alliance évoquée. Surtout pour les nations africaines, puisque ce montant, quoique minimal pour la Chine, est plutôt avantageux pour les nations africaines impliquées. La Chine est maintenant, de manière générale, le premier partenaire économique du continent africain, avec plus de 40% des échanges. La nouvelle route de la soie est créée. Cela soulève une question importante, la dépendance de certains États africains face à la Chine, et également une question de rentabilité et d'équité pour le continent. En effet, malgré les prêts chinois envers certaines nations, un endettement est tout de même présent, par exemple au Zimbabwe ou au Mozambique. Cette relation est-elle gagnant-gagnant ? Pour la Chine, l'Afrique est un débouché par lequel elle peut obtenir des intérêts et pour l'Afrique, cette relation est une opportunité pour assurer la croissance et le développement du continent,

notamment au niveau des infrastructures. Nous revenons donc à ce questionnement sur l'indépendance ou non de l'Afrique face à la Chine. Certes, les économies du monde sont interconnectées et sans globalisation des relations, rien d'une ampleur telle qu'aujourd'hui ne serait possible, mais, la liberté de choix des États et de leurs peuples reste importante, le contrôle par une autre puissance est mal vu. Au niveau politique, l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir marque l'envie chinoise d'être la grande puissance mondiale. Le soft power est l'arme la plus utilisée pour charmer les nations africaines. Aujourd'hui, il y a presque autant d'instituts culturels mandarins que d'instituts culturels français sur le continent (les « instituts Confucius »). La Chine se sert également du fait qu'elle n'a pas eu de passé colonial avec l'Afrique contrairement à l'occident. Elle crée même des bases militaires comme à Djibouti, tout comme les grandes puissances mondiales l'ont fait. L'Afrique se transforme donc en un simple terrain de jeu pour la Chine et les peuples sont les premiers à subir cette influence.

Un autre cas intéressant est celui du Niger. En 1976, est créée la Compagnie générale des mines, avec un capital de 4,7 milliards de francs. Elle succède à la « direction de la production » du CEA et englobe toutes les activités de production d'uranium du Commissariat à l'Énergie atomique, à savoir l'exploitation de l'uranium en France et en Afrique francophone, et notamment au Niger. En 2007, Areva est accusé par le gouvernement nigérien de connivence avec la nouvelle rébellion Touareg du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) qui opère dans les régions septentrionales du Niger. Le Niger et Areva avaient toutefois renouvelé jusqu'à fin 2007 les accords qui les lient. Le prix de l'uranium va augmenter et le Niger va pouvoir vendre directement pour son propre compte 300 tonnes sur le marché. La même année, la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC) s'associe à l'État nigérien pour exploiter l'uranium dans la région d'Azelik. Areva a annoncé à la mi-janvier 2008 des investissements majeurs (plus d'un milliard d'euros) sur la mine à ciel ouvert d'Imouraren, et la conclusion d'un accord avec les autorités nigériennes. Il est ainsi prévu de créer des emplois directs sur ce site qui devrait devenir la plus grande mine d'uranium d'Afrique de l'Ouest.

Mais quelles solutions à ce problème ? Tout d'abord, il doit y avoir une stabilité politique. Lutter contre la corruption aux niveaux national et international continue d'être un sujet d'une grande importance pour l'ONU et ses États Membres avec l'intolérance à l'égard la corruption augmentant dans le monde. À l'occasion de la première Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international, qui s'est tenue le 24 septembre 2012, les Chefs d'État et de gouvernement ainsi que les chefs de délégation ont adopté une Déclaration politique importante par consensus qui souligne l'importance fondamentale de l'état de droit pour le dialogue politique et la coopération parmi tous les États et le développement des trois principaux piliers sur lesquels l'ONU est construite : la paix et la sécurité internationales, les droits de l'homme et le développement. Il est également important de réagir rapidement. Les organisations mondiales devront désormais mettre en place des règlements à suivre afin de contrôler les multinationales. On pourrait, par exemple, créer une taxe pour ces entreprises qui délocalisent vers les pays ED pour les inciter à ne pas le faire. On

pourra même mettre en place des quotas pour leur production et des réglementations concernant le salaire minimum payé. Il est aussi important de préciser que les habitants doivent passer à l'action pour éviter ce genre de problème. Le peuple autochtone de ce pays ED doit prendre action et manifester lorsqu'il le faut.

Le «land grabbing» est le phénomène de prise de contrôle de terres agricoles par des investisseurs étrangers. D'après l'ONU, 30 millions d'hectares de terres agricoles dans le monde, avec la plupart d'entre eux dans des pays en développement, sont passés sous contrôle étranger de 2006 à 2009. Selon la banque mondiale en septembre 2010, les investisseurs ont manifesté un intérêt pour plus de 40 millions d'hectares de terres agricoles avec les trois quarts d'entre elles situées en Afrique subsaharienne. De plus, il concerne non seulement des terres mais également d'autres actifs agricoles comme des exploitations et des usines de transformation des produits alimentaires. Le «land grabbing» n'est pas véritablement un phénomène nouveau ; il a été largement pratiqué à l'époque coloniale, même s'il a récemment connu une accélération. Celle-ci souligne l'importance des préoccupations qui font que les actifs agricoles et en particulier les terres, sont devenus une ressource stratégique tels que le pétrole ou certains minerais. Ces appropriations à l'étranger comportent des risques réels pour les pays visés. Par exemple, sous certaines conditions, elles pourraient être porteuses de développement économique et social dans les régions concernées.

Le développement du «land grabbing» est principalement cause d'une demande alimentaire dynamique. En effet, la situation alimentaire sur Terre joue un grand rôle dans la prise de contrôle de terres à l'étranger. Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, la malnutrition, c'est-à-dire les personnes souffrant de carences alimentaires qualitatives touche actuellement plus de deux milliards de personnes alors que la sous-nutrition, c'est-à-dire une nutrition insuffisante sur le plan quantitatif, en concerne près d'un milliard. Ce nombre a même augmenté de plus de deux cents millions au cours des deux dernières décennies, avant de baisser à neuf cent vingt-cinq millions.

De même, l'augmentation des niveaux de vie et l'urbanisation croissante ont entraîné dans de nombreux pays émergents, notamment en Chine, une hausse de la demande alimentaire allant au-delà du seul effet de la croissance démographique. Beaucoup s'interrogent donc sur la capacité d'une planète peuplée de 6,8 milliards d'habitants en 2010 à en nourrir 9 milliards en 2050. De plus, un nombre croissant d'États ont mis en place au cours des années 2000 des politiques de consommation et de production de biocarburants utilisant des terres agricoles qui pourraient être destinées à des productions alimentaires.

